



Déclaration de la République du Congo EPU du Vietnam

Monsieur le Président,

La délégation de la République du Congo souhaite la bienvenue à la délégation du Viet Nam et la félicite pour la présentation de son rapport national.

Le Congo note avec satisfaction que dans le cadre du dialogue et la coopération avec les mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme, le Viet Nam a accueilli entre 2010 et 2011, quatre titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme sur les questions relatives aux minorités, à l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, aux incidences de la dette extérieure sur les droits de l'homme et le droit aux soins de santé.

Plusieurs décisions ont été prises en vue du renforcement des programmes de formation aux personnels des services gouvernementaux et locaux. De nombreux séminaires et ateliers ont été également organisés avec la participation des représentants des ministères, des centres de recherche et de formation.

De même, l'enseignement des droits de l'homme a été intégré dans les programmes d'enseignement à l'université et dans les centres de formation des forces de l'ordre.

Le Congo apprécie positivement les efforts du Viet Nam dans les domaines de l'éducation, du développement économique, des infrastructures et de la santé qui placent ce pays parmi les économies les plus dynamiques.

Aussi, le Congo recommande-t-il au Viet Nam de :

- entreprendre des campagnes d'éducation en vue de faire évoluer les mentalités à l'égard des personnes appartenant aux minorités ethniques et remédier à l'absence d'un cadre législatif propre à garantir la non-discrimination et à protéger les droits des minorités;
- créer une institution nationale des droits de l'homme conforme aux principes de Paris .

Je vous remercie.